



6^{ème} audioconférence DG de rentrée - 01/10/2020 :

Loin de la coupe aux lèvres ...



Préalable : demande d'expertise

En propos liminaires, SOLIDAIRES DOUANES a relayé auprès de la directrice générale une demande d'expertise au niveau ministériel demandée par toutes les fédérations des Finances.

Objet

Il s'agirait ainsi d'aller dans quelques services (en nombre restreint pour être en dessous des seuils des marchés publics) des différentes directions (DGDDI, DGFIP...).

Les résultats de cette expertise effectuée par des professionnels de la gestion de crise sanitaire pourront aider à l'élaboration d'une politique sanitaire effective en matière de risque biologique.

Périmètre

Elle s'attachera à analyser le travail réel au travers de l'évaluation des risques professionnels en y associant les collègues.

Les modes d'organisation du travail, la charge de travail réel et les risques psycho-sociaux (RPS) devront également faire l'objet de cette étude.

La précédente expertise (Alixio) effectuée sans aucune concertation avec les organisations syndicales était uniquement documentaire.

Objectifs

Fort de cette expertise-ci, il s'agirait de permettre la construction d'une politique ascendante qui partirait des réalités du terrain et de ce que les acteurs de terrain ont mis en place pour faire face à la crise sanitaire.

Il s'agit donc de monter en compétence et aussi de capitaliser pour les crises futures sur la gestion d'un risque sanitaire. Sans être alarmistes, si nous parvenons à lutter contre la Covid-19 nous ne sommes pas à l'abri d'un nouvel agent infectieux qui nous obligerait à des mesures hors du commun.

En résumé : L'expertise demandée s'inscrit donc dans la durée et permettra une capitalisation utile pour l'ensemble des services. D'où la nécessité de choisir soigneusement les services audités car le panel retenu ne pourra être exhaustif malheureusement.

Cependant les préconisations devront nous aider à être plus dans l'anticipation et moins dans l'urgence de réaction .



Présentation générale

Mesures de gestion

Globalement les mesures de gestion instaurées à la rentrée sont maintenues, concernant :

- les critères de placement en autorisation spéciale d'absence (ASA) des personnes vulnérables (et leur conjoint ou colocataire sur présentation d'un certificat médical du médecin traitant de la personne vulnérable ou malade) ;
- le parent dont l'école ou la classe est fermée et que le télétravail n'est pas possible ;
- même chose pour les cas contacts (7 jours dans l'attente des résultats du test).

Statistiques

À l'heure actuelle, aucun foyer épidémique (« cluster ») n'est reconnu en Douanes au regard des critères des agences régionales de santé (ARS).

Ce, même si le nombre de cas contacts est passé de 24 à 36 et le nombre de malades de 9 à 15, en raison semble-t-il de moments de convivialité entre douaniers qui ont amené à se faire rencontrer un nombre conséquent de nos collègues... Des collègues sont toujours à l'isolement à l'école de La Rochelle...

Réactions générales de SOLIDAIRES

Pour SOLIDAIRES DOUANES, les intentions de la DG sont fermes et le principe de précaution toujours mis en avant ; cependant les déclinaisons locales ne sont malheureusement pas encore toujours à la hauteur du risque sanitaire que nous subissons tous ainsi que nos proches.

En ce qui concerne le modus operandi de l'attache auprès du médecin de prévention seule habilité à connaître notre dossier médical, une note du 13-07-2020 adressée à tous les douaniers y explique la procédure.

Réaction sur le jour de carence

SOLIDAIRES a réaffirmé sa volonté de voir supprimer le jour de carence. Il est pour une partie responsable du fait que des collègues un peu « mal fichus » viennent quand même travailler ; davantage responsable à notre sens que l'irresponsabilité décrite par d'autres !

C'est une mesure de protection collective qui devrait être prise au lieu de faire reposer la prévention/protection essentiellement sur la responsabilité individuelle.



Télétravail (TT)

Présentation

PC achetés : L'augmentation du nombre de télétravailleurs et l'élargissement des postes de travail ou missions éligibles est toujours en cours de montée en charge par l'achat de PC, avec déjà :

- 24 pour le Service d'analyse de risque et de ciblage (SARC) ;
- 11 pour le Centre informatique douanier (CID)
- et 184 pour la Direction générale.

1000 autres PC sont commandés pour les DI à l'horizon de décembre 2020.

Objectif : Le but est que toutes les DI soient au même niveau de matériel pour être en capacité d'effectuer du « travail nomade ».

Réactions de SOLIDAIRES et précisions

Dans les faits, il y a encore trop de refus (la DG est en cours de recensement de ceux-ci à la demande des OS) dus à des chefs de service frileux et suspicieux envers nos collègues en télétravail.

Afin d'enrayer cette attitude qui fait prendre des risques inutiles à certains de nos collègues, SOLIDAIRES DOUANES souhaite la plus grande transparence des demandes, des octrois et surtout des refus et avec quelles motivations.

À la question de SOLIDAIRES DOUANES pour savoir si les agents Paris spéciaux fragiles sont éligibles au télétravail, la DG a répondu par l'affirmative au regard de leur état de santé et pour autant que leur poste de travail permette le TT.



Écoles

Présentation

Oraux : Dans les écoles, les oraux de titularisation seront faits en présentiel et non en visio : nous le déplorons ! Les convocations sont déjà parties avec un début pour lundi 5/10. Un « plan B » est en cours d'élaboration pour la suite des stages.

Soutien : Des cours de soutien sont donnés aux stagiaires en situation d'isolement du fait de la Covid-19. Du fait de cette formation très dégradée par la crise sanitaire, nous demandons avec d'autres OS que ces cours de soutien puissent être procurés à tous les stagiaires.

Réaction de SOLIDAIRES

Nous déplorons que certaines directions refusent encore la possibilité du report de stage, cf la note de la Direction régionale de Polynésie française (DRPF) n°20606 du 21-08-2020 (pour 2 semaines de changement de grade !) et nous en avons informé la DG.



Masques, protocole de prise en charge et congés annuels

Masques

La doctrine d'utilisation et de dotation des masques reste inchangée jusqu'à la prochaine commande effectuée par la DGDDI elle-même.

Pour celle-ci, la Douane ne commande que des masques chirurgicaux. Il y a 3 mois de réserve « stratégique ».

Protocole de prise en charge

À la demande de SOLIDAIRES DOUANES, la DG indique avoir mis en place un protocole pour la déclaration en accident de service d'une personne susceptible d'avoir attrapé la maladie du fait de son travail (pas de jour de carence appliqué, ni de 90 jours avant demi traitement appliqués).

Dans le même ordre d'idée, nous souhaitons toujours que la Covid-19 soit reconnue maladie professionnelle lorsque c'est le cas.

Congés annuels (CA)

La notification du nombre de jours de CA retirés n'est toujours pas terminée partout.

Nous avons signalé qu'à titre général avec toutes ces ponctions, les vacances scolaires de fin d'année allaient poser de sérieux problèmes de garde d'enfants (GE).



Paris-Aéroports : redéploiement des personnels SURV

Un point très complet a été présenté par la DG et le DIPA (spécialement présent à cette audioconférence), concernant la situation de la Direction Interrégionale de Paris-Aéroports (DIPA) avec le redéploiement des collègues travaillant sur des terminaux (1, 3, 2BD) fermés pour cause de Covid-19.

Présentation

Cadre : Il y a désormais un cadre homogène interne/externe DIPA à ce redéploiement, mais qui doit rester « souple » pour suivre au plus près l'activité aéroportuaire qui reprendrait...

Ce processus est valable 3 mois, renouvelable au mois le mois, à la seule appréciation de la DIPA.

Voyageurs : Les perspectives sur les flux voyageurs sont mauvaises, contrairement aux espérances des compagnies pour l'automne : 15-20% de l'activité normale, on est à grand max 55 000 passagers quotidiens contre 220 000 habituellement avant la crise, en week-end. Car chaque pays applique plus ou moins des mesures qui dissuadent de voyager. La détaxe est donc quasi nulle.

Sur le fret : baisse moindre (-25%) et même progression du flux en relatif.

En Province :

Enquête : Suite à une enquête menée début juillet, il a été proposé aux collègues d'être redéployés dans des brigades (pas plus de 80 kilomètres entre leur résidence personnelle et la brigade).

Résultat : 1/4 des agents remplissant les critères de proximité avec les unités d'autres DI (que la DI Île-de-France ou la DI Hauts-de-France) ont été d'accord pour être redéployés (45 sur 200).

En IDF et Oise :

Effectifs concernés : Dans le cadre de la baisse d'activité à la DIPA, 130 agents vont être redéployés sur l'Île-de-France et Oise (108 agents en provenance de Roissy + 22 agents d'Orly).

Fonctionnement : Afin d'éviter un « brassage » trop important, un déploiement en « brigade miroir » a été mis en place. Chaque brigade reçoit les collègues d'un même terminal.

Terminaux demeurant ouverts

Concernant les collègues des terminaux toujours ouverts, la DG nous a communiqué les procédures mises en place en fonction des pays d'arrivée et de leur couleur (du vert : « tout va bien »... à l'écarlate : test à l'embarquement).

Un test antigénique est mis en place qui s'il présente une fiabilité du résultat un peu moindre, permet d'obtenir un résultat en un quart d'heure.

Réactions de SOLIDAIRES

Générales - SOLIDAIRES est intervenu pour indiquer que l'on parlait de loin !

Positionnement syndical CONTRE : Du fait des nombreux doutes en divers domaines (formation, moyens, restauration, gestion), la représentation du personnel s'était positionnée avec un avis négatif unanime en CHSCT93 confirmé d'un vote CONTRE de SOLIDAIRES une semaine plus tard (en CHSCT 94 et en Comité Technique DIPA).

Suites données : Depuis le message a semble-t-il été entendu. La Direction s'est donnée du temps au temps, desserrant le calendrier.

Mieux, des revendications portées par SOLIDAIRES (redéploiement en zone de fret, cycle de formation pour remise à niveaux) semblent enfin être entendues. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres...

Plus particulières - SOLIDAIRES est intervenu sur 3 grandes problématiques :

FP : nous demandons des standards de FP homogénéisés sur le territoire (selon une périodicité annuelle ou bisannuelle, à l'image des formations Tir-TPCI).

Redéploiement d'agents de la BSET1 vers la BSE Le Bourget : l'exiguïté des locaux actuels du poste Fox déjà pénible à 4 personnes ne permet pas d'accueillir 7 agents (3 du T1, 4 du Bourget). Au delà des conditions de travail des agents, il y a en jeu l'image du service vis-à-vis des usagers. SOLIDAIRES reviendra plus longuement sur ce dossier à l'occasion du Comité technique de réseau (CTR) d'octobre traitant de la problématique immobilière.

Redéploiement d'agents de la BSE T2BD vers des brigades routières.

Les agents ont en effet reçu leur cote actualisée d'octobre... le lundi 28/09 : 3 jours avant ! Avec de multiples recotations ! Suscitant un émoi, des réservations de train et d'hôtel en catastrophe, sans respecter le délai minimal de 7 à 10 jours préalables, délai prévu dans le Bulletin officiel des douanes (BOD) n°1433. SOLIDAIRES a demandé, seul, que la position PAA soit maintenue pour la 1^{ère} quinzaine d'octobre et a minima l'envoi des ordres par courriel. Sans succès : refus DI & silence DG.



Questions diverses

Réponses aux questions précédentes

Dijon : La situation à Dijon est en cours de traitement.

Collègues éloignés : Les équipes médico médicales sont très attentives dans l'accompagnement des collègues qui ont été/sont durablement éloignés du travail.

Nouvelles questions

Impact Brexit : SOLIDAIRES a demandé si l'arrivée massive de collègues à Calais et Dunkerque et venant de toute la France a été anticipée par la DG : il nous été répondu que oui tant en matière d'équipement de protection individuelle (EPI) que d'immobilier. Dont acte.

Vaccin grippe : Une campagne de vaccination contre la grippe sera mise en place après concertation avec le secrétariat général des ministères économiques et financiers (MEF) pour les collègues volontaires et à notre demande ; mais nous demandons aussi que le vaccin soit remboursé par l'employeur pour nos collègues qui souhaitent se faire vacciner hors des centres de vaccination.



Pour conclure

La DG reconnaît qu'il y a de gros efforts d'adaptation à la crise qu'il faut faire partout, avec des conséquences pas toutes prévisibles parfois, surtout dans une gestion de crise au long terme...

La DG prend plutôt de bonnes mesures à notre sens mais il y a encore loin de la coupe aux lèvres...




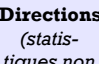


Pour SOLIDAIRES Douanes participaient : Agnès Arnaud-Grout, Éliane Leconte et Fabien Milin. Pour plus de précisions, les contacter.

* *

*

Annexe : Recensement détaillé par branche, à la date du vendredi 1^{er} octobre

Directions - Directions régionales (DR) - Directions interrégionales (DI) - Services à compétence nationale (SCN)			Nombre total d'agents *			Positions statutaires												
						En présentiel			télétravail			Agents placés en isolement (anciennement quatorzaine)			Malades Covid-19			
						AG-CO	SURV	total	AG-CO	SURV	total	AG-CO	SURV	total	AG-CO	SURV	total	AG-CO
01/10	01/10	01/10	01/10	01/10	01/10	01/10	01/10	01/10	01/10	01/10	01/10	01/10	01/10	01/10				
	DI	DR Guadeloupe	139	128	267	85	91	176	16	2	18	0	3	3	0	13	13	
	Antilles-Guyane	DR Guyane	75	92	167	55	48	103	3	0	3	0	0	0	0	0	0	
		DR Martinique & services DI	129	103	232	102	63	165	1	0	1	0	0	0	0	0	0	
	Océan indien	DR La Réunion (DRLR)	132	81	213	78	45	123	20	0	20	0	0	0	0	0	0	
		DR Mayotte	57	32	89	35	11	46	8	0	8	1	0	1	1	0	1	
	Océanie (Pacifique)	DR Nouvelle-Calédonie (DRNC)	77	42	119	68	16	84	1	0	1	0	0	0	0	0	0	
		DR Polynésie-Française (DRPF)	77	49	126	51	25	76	6	0	6	0	0	0	0	0	0	
ultra-marines	DR Saint-Pierre-et-Miquelon (SPM)	17	14	31	11	11	22	1	0	1	0	0	0	0	0	0		
	DI	Auvergne-Rhône-Alpes <i>(DI ARA, ex DI Lyon)</i>	720	656	1 376	485	386	871	62	3	65	0	0	0	1	5	6	
		Bourgogne-Franche-Comté – Centre-Val de Loire <i>(DI BFCCVL, ex DI Dijon)</i>	384	256	640	282	161	443	29	0	29	0	0	0	0	1	1	
		Bretagne – Pays de la Loire <i>(DI BPDJ, ex DI Nantes)</i>	394	282	676	292	211	503	39	0	39	2	2	4	0	0	0	
		Grand Est <i>(DIGE, ex DI Metz)</i>	640	549	1 189	476	341	817	43	5	48	2	1	3	0	1	1	
		Hauts-de-France <i>(DI HdF, ex DI Lille)</i>	514	999	1 513	317	596	913	79	3	82	4	20	24	0	3	3	
		Île-de-France <i>(DI IdF, ex DI Paris)</i>	768	519	1 287	510	243	753	86	3	89	6	4	10	2	8	10	
		Normandie <i>(ex DI Rouen)</i>	531	271	802	359	181	540	66	1	67	0	0	0	0	0	0	
	hexago-nales		Nouvelle-Aquitaine <i>(DINA, ex DI Bordeaux)</i>	604	448	1 052	428	300	728	67	5	72	2	0	2	0	0	0
			Occitanie <i>(ex DI Montpellier)</i>	501	560	1 061	322	347	669	69	1	70	0	0	0	0	0	0
			Provence-Alpes-Côte d'Azur – Corse <i>(DI PACA Corse, ex DI Marseille)</i>	587	590	1 177	277	253	530	62	2	64	3	3	6	1	0	1
	Paris-Aéroports <i>(DIPA, ex DI Roissy)</i>	760	918	1 678	474	297	771	3	4	7	4	10	14	4	2	6		
		Centre informatique Douanier (CID)	173	16	189	128	3	131	32	0	32	0	0	0	1	0	1	
		Direction générale (DG) dont SARC	813	6	819	514	0	514	144	0	144	2	0	2	2	0	2	
		Direction nationale garde-côtes des Douanes (DNGCD)	96	788	884	63	497	560	4	2	6	0	11	11	0	2	2	
		Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED)	360	466	826	261	395	656	30	0	30	2	12	14	1	1	2	
		Direction nationale du recrutement et de la formation professionnelle (DNRFP)	313	236	549	258	214	472	28	0	28	1	0	1	2	0	2	
		Direction nationale des statistiques du commerce extérieur (DNSCE)	211	21	232	111	11	122	56	0	56	1	0	1	0	0	0	
		Service d'enquêtes judiciaires des Finances (SEJF)	45	246	291	37	188	225	0	14	14	0	1	1	0	0	0	
		Unité information passagers (UIP)	1	16	17	1	11	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Sous-total DGDDI communiqué			9 118	8 384	17 502	6 080	4 945	11 025	955	45	1 000	30	67	97	15	36	51	
	Autres Directions	Service commun des laboratoires (SCL)	392	0	392	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	
	<i>(statistiques non communiquées)</i>	Tracfin	105	0	105	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	
		Wallis-et-Futuna	8	4	12	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	
		Sous-total autres directions	505	4	509	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	
Total DGDDI			9623	8 388	18 011	6 080 ?	4 945 ?	11 025 ?	955 ?	45 ?	1 000 ?	30 ?	67 ?	97 ?	15 ?	36 ?	51 ?	

* Nota bene sur le nombre total d'agents : c'est ici le nombre d'êtres humains dans les services. Cette notion est différente des effectifs de référence, exprimés en équivalent temps plein (ETPT), où par ex. 5 êtres humains à 80% = 4 ETPT.

Loin de la coupe aux lèvres...



Solidaires
DOUANES

Syndicat SOLIDAIRES Douanes

93 bis rue de Montreuil, boîte 56 – 75011 PARIS

tél : 01 73 73 12 50

site internet : <http://solidaires-douanes.org>

courriel : contact@solidaires-douanes.org